

**DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
35	28	4	3

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux
et le Quinze Décembre à neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

200/22 : Etude pour des travaux d'enfouissement des réseaux du boulevard des écureuils sur 350 mètres entre l'avenue de la Mer et la Rue de la Siagne – Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales des Alpes Méditerranée

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Sébastien LEROY, Monsieur Dominique CAZEAU, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Gilles GAUCI, Madame Claude CARON, Monsieur Georges LORENZELLI, Monsieur Serge DIMECH, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Patrick PEIRETTI, Madame Marie TARDIEU, Monsieur Eric CHAUMIER, Monsieur Charles BAREGE, Madame Catherine AIMAR, Monsieur Didier LAUMONT, Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Sylvie DE TONI, Monsieur Philippe MARAFETTI, Madame Cécile DAVID, Monsieur Gilbert DEPERI, Monsieur Didier SOBRIE, Madame Valéry BAROGHEL, Monsieur Pierre REVET-SERVETTAZ, Madame Amandine BAZZANO, Madame Marie-Hélène REY-COLLET et Madame Elisabeth VALENTI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

Monsieur Henri LEROY, représenté par Monsieur Gilles GAUCI.
Madame Sophie DEGUEURCE, représentée par Madame Catherine AIMAR.
Madame Julie FLAMBARD, représentée par Monsieur Dominique CAZEAU.
Madame Patricia YVARS, représentée par Madame Sylvie DE TONI.

ABSENTS SANS POUVOIR

Madame Pascale SOULIE
Monsieur Jean-Charles DELAPORTE
Monsieur Jean-Marcel CLOEZ

Madame Catherine AIMAR est désignée secrétaire de séance.
Madame Cindy DUJARDIN est désignée secrétaire auxiliaire de séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

OBJET : ETUDE POUR DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DU BOULEVARD DES ECUREUILS SUR 350 METRES ENTRE L'AVENUE DE LA MER ET LA RUE DE LA SIAGNE - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DES ALPES MEDITERRANEE

Monsieur Patrick PEIRETTI rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Mandelieu-la-Napoule est adhérente du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz (S.D.E.G.) depuis sa création en 1957 et que l'ensemble de ses compétences a été transféré au Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales des Alpes Méditerranée (SICTIAM) le 1er janvier 2022.

Il convient de lui confier l'étude de faisabilité pour des travaux d'embellissement du cadre de vie avec la pose de fourreaux pour tous les réseaux ENEDIS et de télécommunication sur le boulevard des écureuils sur une longueur de 350m entre l'avenue de la mer et la rue de la Siagne.

A ce titre, il est proposé au Conseil Municipal :

DE DONNER SON ACCORD pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour des travaux d'amélioration esthétique des réseaux électriques et télécom avec la pose de fourreaux pour tous les réseaux ENEDIS et de télécommunication sur la totalité sur le boulevard des écureuils sur une longueur de 350m entre l'avenue de la mer et la rue de la Siagne par le Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales des Alpes Méditerranée.

DE CONFIER au SICTIAM la réalisation de cette étude.

LE CONSEIL,

**Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,**

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (32 VOIX)

DONNE SON ACCORD pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour des travaux d'amélioration esthétique des réseaux électriques et télécom avec la pose de fourreaux pour tous les réseaux ENEDIS et de télécommunication sur les 350m du boulevard des écureuils entre l'avenue de la mer et la rue de la siagne par le Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales des Alpes Méditerranée

CONFIE au SICTIAM la réalisation de cette étude.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,
Sébastien LEROY

La Secrétaire de Séance,
Catherine AIMAR

